

Le 29 juillet 2020

Plages : la Ville de Saint-Raphaël veut en finir avec le déchet plastique



Charte d'engagement

UNE PLAGE SANS DÉCHET PLASTIQUE pour des communes littorales éco-exemplaires

Eco-exemplaire, Saint-Raphaël a signé la charte d'engagement « Plage sans déchet plastique ». Une volonté ferme de la Ville de réduire cette matière polluante en mer et sur terre afin de préserver les milieux naturels et ainsi contribuer au bien-être et à la santé de tous. Nicolas Marty, conseiller municipal délégué à la mer, au littoral et au juridique, et Michel Kaidomar, conseiller municipal délégué au nautisme, sont en charge du dossier.

Sac à usage unique, emballages... chaque année, des millions de tonnes de matières plastiques finissent dans la Méditerranée, l'une des mers les plus polluées de la planète. Pour contenir cette pollution, il apparaît essentiel de protéger notre littoral, lieu de vie accessible à chacun de nous, abritant une biodiversité aussi riche que fragile. Les experts estiment que si rien n'est entrepris aujourd'hui, les rejets plastiques pourraient tripler d'ici 2040. Impensable pour la municipalité.



Les élus Nicolas Marty (à gauche) et Michel Kaidomar (à droite).
Crédit photo : Valeria Petrini – Service Communication

3 domaines d’actions

« *Saint-Raphaël poursuit un objectif de valorisation de son littoral qui implique sa protection* » explique Nicolas Marty. « *Par la signature de cette charte, la Ville se donne les outils pour sensibiliser les usagers des plages et de nos criques, environnement unique et irremplaçable.* » Pour

Michel Kaidomar, « *Il est essentiel de rappeler que les déchets retrouvés en mer proviennent à 80% de la terre qui est donc une source de pollution majeure* ». C’est pourquoi, l’Agence De L’environnement et de la Maîtrise de l’Energie (ADEME) a mis en place cette charte, aujourd’hui soutenue par l’Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL). Celle-ci compte 3 domaines d’actions (sensibilisation, prévention, ramassage-nettoyage-collecte-tri) qui se déclinent en 15 gestes concrets.

15 gestes concrets

En matière de sensibilisation : mettre en place une information tout public sur les principaux déchets retrouvés sur les plages. Informer les usagers sur les lieux où les déchets doivent être triés et jetés. Sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques. Accompagner les acteurs de l’hébergement touristique et des loisirs nautiques. Mobiliser les commerçants pour les encourager à ne plus distribuer d’objets en plastique à usage unique.

En matière de prévention : intégrer l’obligation zéro plastique dans les cahiers des charges des événements. Expérimenter la consigne sur les contenants alimentaires. Proposer des animations. Valoriser les restaurateurs et les hôteliers proposant des alternatives aux pailles et aux couverts en plastiques jetables. Promouvoir l’utilisation des matériaux durables.

En matière de ramassage, nettoyage, collecte et tri : promouvoir ou organiser des événements citoyens. Equiper l’entrée ou la sortie des plages avec des containers de tri et des poubelles avec couvercles afin d’éviter la dispersion des déchets. Adapter la fréquence de ramassage. Pratiquer un nettoyage raisonné. Former 30% du personnel chargé de l’entretien des plages.

Masques et gants, nouveaux polluants

Avec la crise sanitaire, de nombreux masques et gants sont jetés dans la nature. « *Cela devient de plus en plus fréquent* » souligne Michel Kaidomar. « *Il faut insister sur ces nouveaux polluants qui peuvent engendrer de sérieux dégâts en mer, tant au niveau de la faune que de la flore* ». La Ville y veillera.

Plus d’informations et lien vers la charte :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/19091-plagesansdechet-A4-WEB.pdf>

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/19091-plagesansdechet-affiche%20A3 WEB.pdf>

Pour toute information :

Directeur de la Communication : Philippe BRIDOUX-MARTINET

Tél. : 04.94.19.68.91

Courriel : p.bridoux-martinet@ville-saintraphael.fr

Relations Presse : Elodie CLEMENTINO

Tél. : 04.98.11.25.65

Courriel : e.clementino@ville-saintraphael.fr